



République du Congo



Au service
des peuples
et des nations

Pays : République du Congo Plan de Travail Annuel (PTA) 2015

Projet : Appui à la réduction de la pauvreté et à la réalisation des OMD

Piliers du Plan National de Développement (PND 2012-2016) : « Développement social » (pilier 2);
« Promotion d'un développement équilibré et durable » (pilier 5)

Résultats du Plan Stratégique du PNUD 2014-2017 (PS) :

Résultat n° 1 : La croissance et le développement sont inclusifs et durables, générant les capacités de production nécessaires pour créer des emplois et des moyens d'existence pour les pauvres et les exclus.

Résultat n° 3 : Les pays se dotent d'institutions renforcées pour assurer progressivement l'accès universel aux services de base.

Effet(s) de l'UNDAF : « D'ici 2018, les personnes les plus vulnérables de la population utiliseront les services sociaux de base de qualité (éducation, santé, sécurité alimentaire, eau et assainissement), y compris des services financiers adaptés »

Produit(s) escompté(s) du Plan d'Actions du Programme de Pays (CPAP) :

- 1.1. Les outils de planification, de programmation, de suivi-évaluation des politiques et programmes nationaux de développement et des OMD sont élaborés et/ou actualisés et vulgarisés

Partenaires de réalisation : Direction Générale du Plan et du Développement

Texte explicatif

Le PTA 2015 poursuit 2 objectifs : i) Renforcer le dispositif de planification stratégique à travers d'une part, la finalisation de l'étude prospective Congo 2025 et la formation des experts nationaux sur la chaîne PPBS et, d'autre part, la consolidation et la mise à l'échelle de l'expérience de planification locale ; ii) renforcer le dialogue de politiques et promouvoir le renforcement de l'engagement des acteurs nationaux pour l'atteinte des OMDs à travers la vulgarisation des publications substantives (rapport OMD, RDH, RNDH, JIEP).

Le présent Plan de Travail Annuel a été élaboré dans un contexte national marqué, entre autres, par une pauvreté qui demeure élevée et la persistance des inégalités entre les villes et les campagnes malgré les performances appréciables enregistrées sur le plan économique. Il est aligné sur les priorités nationales définies dans le Plan National de Développement (2012-2016) à savoir le développement social qui vise à renforcer et à valoriser les ressources humaines et le développement « équilibré », soutenable et durable qui traite des inégalités villes-campagnes.

Sa mise en œuvre se fera avec les ressources du Gouvernement et celles du PNUD dans une mutualisation des efforts en vue d'obtenir des résultats durables. Pour ce faire, les ressources devront être rendues disponibles à temps, les équipes mobilisées et motivées pour l'atteinte des résultats.

La réalisation de ce PTA sera assurée sous le leadership de la Direction Générale du Plan et du Développement. La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de ce plan de travail seront basés sur les procédures et les engagements respectifs du Gouvernement et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), figurant dans le Plan d'action pour la mise en œuvre du Programme de pays (CPAP 2014-2018).

Période couverte par le Programme : 2014- 2018

Composante du Programme : Accélération de l'atteinte des OMD et réduction des inégalités

Titre du projet : Appui au Développement de la Microfinance pour l'atteinte des OMD

Durée du projet : 12 mois

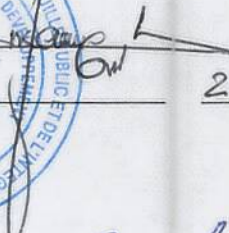
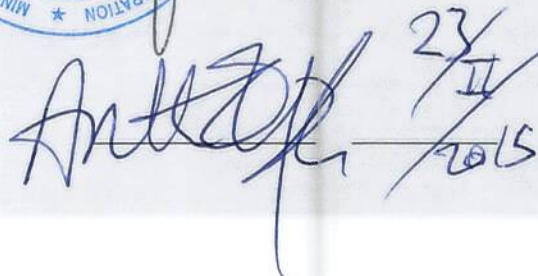
Modalité d'exécution : NIM

Budget estimatif sur une base de 12 mois
 CFA : 922.500.000
 \$ US : 1.845.000

Sources :

Ressources allouées :

- Ressources ordinaires PNUD : 300.000 \$
 150.000.000 FCFA
- DGPD : 1.545.000 \$
 772.500.000 FCFA

Approuvé au nom de :	Signature	Date	Nom/Titre
Gouvernement		23/2/15	M. Jean Christoph OKANDZA Directeur Générale du Plan et du Développement
PNUD :		23/2/15	M. Anthony Ohemeng BOAMAH Représentant Résident du PNUD



RESULTATS 2015 ATTENDUS	ACTIVITES PLANIFIEES	CADRE CHRONOLOGIQUE				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANNIFIE		
		T1	T2	T3	T4		Source des fonds	Description	Montant en USD
<p>Objectif 1 : Au moins 100 experts nationaux formés sur la chaîne de commandement afin de renforcer le cadre de planification stratégique au Congo</p> <p>Indicateur : faiblesse des fonctions de planification, mise en œuvre et S&E des politiques publiques</p> <p>Facteurs : Nombre de personnes affectées en PPBS</p> <p>Source de vérification : Rapport de formation</p>	<p>Action 1 : Organiser des sessions de formation sur la chaîne PPBS</p> <p>Action 2 : Organiser des séances d'encadrement technique</p> <p>Action 3 : Mettre en place et appuyer le fonctionnement de l'équipe de suivi de la mise en œuvre des recommandations du diagnostic institutionnel de la DGPD</p> <p>Action 4 : Recruter un consultant international pour la rédaction d'un Guide d'élaboration des politiques sectorielles</p> <p>Action 5 : Mettre en œuvre la feuille de route sur l'efficacité de l'aide</p>	x	x	x	x	DGPD, PNUD	Pôle de Dakar	Organisation des sessions de formation	PM
		x	x	x		DGPD, PNUD	Pôle de Dakar	Organisation des séances de travail, mission de terrain	PM
		x	x	x	x	DGPD, PNUD		Organisation de séances de travail, Missions d'appui	PM
		x	x			DGPD, PNUD	PNUD (DSS)		30 000
			x	x	x	DGPD, DGPD, PNUD			PM
<p>Objectif 2 : Le 4^e Rapport sur les progrès vers l'atteinte des OMDs disponible</p> <p>Indicateur : Existence du rapport</p> <p>Facteur : Le 3^e Rapport sur les OMDs a été élaboré en 2013 sur la base des données de 2011</p> <p>Source de vérification : rapport de lancement, rapport imprimé</p> <p>Objectif 3 : Le RDH 2015 est lancé officiellement</p> <p>Indicateur : Faible niveau de développement humain</p> <p>Facteur : Existence du RDH 2015</p> <p>Source de vérification : document du RDH 2015, Rapport de la cérémonie de lancement du RDH</p>	<p>Action 1 : réaliser les enquêtes statistiques complémentaires</p> <p>Action 2 : Mettre en place l'équipe technique de travail</p> <p>Action 3 : Organiser l'atelier de lancement du rapport</p> <p>Action 4 : Elaborer le rapport</p> <p>Action 5 : Organiser l'atelier de validation du rapport</p> <p>Action 6 : Editer le rapport</p> <p>Action 1 : Commander le RDH</p> <p>Action 2 : Organiser la cérémonie de lancement du RDH 2015</p>	x	x			INS	Ministère Plan PNUD	Organisation d'enquêtes statistiques	200 000 100 000
		x				DGPD			
		x	x			DGPD	DGPD	Frais organisation atelier	10 000
		x	x			DGPD, PNUD	DGPD	Prise en charge experts, logistique	50 000
		x				DGPD, PNUD	DGPD	Frais organisation atelier	10 000
				x		DGPD	DGPD	Frais d'édition	10 000
		x			PNUD	PNUD	Frais de commande	15 000	
		x			PNUD	DGPD	Organisation atelier de lancement officiel	10 000	

14

<p>existence de la base de la réflexion orée suivant un processus participatif, Existence des scénarios, existence du rapport de l'étude prospective Congo Vision 2025</p> <p><u>Procédure de vérification :</u></p> <p>ports (base de l'étude, scénarios, le prospective Congo 2025)</p>	<p>Action 5: Elaborer et valider le rapport de l'étude prospective Congo 2025</p>			<p>DGPD, PNUD</p>	<p>DGPD</p>	<p>Organisations des groupes de travail et des ateliers</p>	<p>50 000</p>
	<p>Action1: Mettre en place l'équipe multisectorielle pour organiser la journée</p>	<p>x</p>	<p>DGPD</p>			<p>PM</p>	
	<p>Action2: Organiser deux missions exploratoires</p>	<p>x</p>	<p>DGPD, PNUD</p>	<p>DGPD</p>	<p>Frais mission</p>	<p>30 000</p>	
	<p>Action3: Identifier les bénéficiaires et les AGR à promouvoir</p>	<p>x</p>					
<p>Le 7: JIEP est organisé</p>	<p>Action4: Appuyer le développement des AGR identifiées</p>	<p>x</p>	<p>DGPD, Mini promotion de la Femme, DG de la Formation Qualifiante et de l'Emploi, DG Agriculture, Mini PME</p>	<p>DGPD, Kits AGR Mini promotion de la Femme, DG Agriculture Mini PAIF</p>	<p>Kits AGR Kits AGR Kits AGR Kits AGR</p>	<p>80 000 PM PM PM</p>	
<p>Le 8: Tous les départements ont des plans de développement élaborés suivant un processus participatif</p>	<p>Action5: Organiser la JIEP</p>		<p>DGPD</p>	<p>DGPD</p>	<p>Organisation JIEP</p>	<p>123 650</p>	
<p>Le 9: Deux départements ont des PDD élaborés suivant un processus participatif</p>	<p>Action1: Mettre en place la coordination technique nationale</p>	<p>x</p>	<p>DGPD, DGCL, DGDL</p>				
<p>Le 10: Deux départements ont des PDD élaborés suivant un processus participatif</p>	<p>Action2: Mobiliser les experts en développement local pour faciliter l'élaboration des PDD</p>	<p>x</p>	<p>DGPD, DGCL, DGDL</p>	<p>DGPD</p>		<p>100 000</p>	
<p>Le 11: Deux départements ont des PDD élaborés suivant un processus participatif</p>	<p>Action3: Former les membres de la coordination nationale et les équipes techniques locale</p>	<p>x</p>	<p>DGPD, DGCL, DGDL</p>	<p>DGPD</p>		<p>30 000</p>	
	<p>Action4: collecter les données nécessaires pour réaliser une analyse de situation dans chaque département</p>		<p>DGPD, DGCL, DGDL</p>	<p>DGPD</p>	<p>Conseils départementaux DGCL, DGDL</p>	<p>300 000 PM PM</p>	

MAN

Le 11 : Un document de projet l'emploi est disponible	Action1 : Recruter un consultant international et un consultant national	x					PNUD	PNUD	Honoraires	30 000
Le 11 : Niveau élevé de chômage jeunes, inadéquation formation emploi, manque d'encadrement des sortis des facultés et écoles de formation, faible coordination des acteurs sur l'emploi	Action2 : Elaborer le draft du prodoc	x					Ministère, PNUD			
Le 12 : Le projet est géré de manière efficace	Action3 : Valider le draft du prodoc	x					Ministère, PNUD			
Le 13 : Le projet est géré de manière efficace	Action1 : Faire le suivi du projet	x	x	x	x	x	DGPD, PNUD	PNUD	Missions de terrain, sessions du comité de pilotage	6 000
Le 14 : Le projet est géré de manière efficace	Action2 : Mettre en œuvre les actions de communication	x	x	x	x	x	PNUD	PNUD	Frais de communication	4 000
Le 15 : Le projet est géré de manière efficace	Action2 : GMS	x	x	x	x	x	PNUD	PNUD		46 350

<p><u>Source de vérification</u></p> <p>Article 9 : les élus locaux de Pointe-Noire sont sensibilisés sur les outils et les outils d'aides à la mise en œuvre du développement local</p> <p>Article 10 : Les capacités des élus locaux à planifier et mettre en œuvre des interventions de développement faibles</p> <p>Indicateur : Nombre de départements ayant des PDD élaborés suivant un processus participatif</p> <p><u>Source de vérification</u></p> <p>Article 10 : La Politique Nationale de l'emploi (PNE) et son plan d'action sont actualisés et validés par un processus participatif</p> <p>Indicateur : 16% de taux de chômage à Pointe-Noire et à Pointe-Noire (40%, la PNE a été élaborée depuis 2011 mais le processus d'approbation n'a pas été conduit à terme. Son plan d'action n'a pas fait l'objet d'une validation.</p> <p>Indicateur : (i) Existence de la PNE validée, (ii) Existence du plan d'action à PNE validé</p> <p><u>Source de vérification :</u> Rapport de la PNE, Document du plan d'action de la PNE</p>	<p><u>Action 5 :</u> Valider les axes prioritaires de développement ainsi que les programmes locaux de développement dans chaque département</p> <p><u>Action 6 :</u> Valider les plans locaux de développement</p> <p><u>Action 1 :</u> Elaborer les TDRs de la formation</p> <p><u>Action 2 :</u> mobiliser l'expertise de haut niveau</p> <p><u>Action 3 :</u> organiser l'atelier de sensibilisation</p> <p><u>Action 1 :</u> organiser une consultation de haut niveau entre les autorités nationales en charge de l'emploi et le RR</p> <p><u>Action 2 :</u> Recruter un expert de haut niveau pour faciliter l'actualisation de la PNE et de son plan d'action</p> <p><u>Action 3 :</u> organiser les consultations</p> <p><u>Action 4 :</u> Actualiser la PNE et son plan d'action</p> <p><u>Action 5 :</u> Organiser la validation technique et politique de la PNE</p>	<p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p>	<p>DGPD, DGCL, DGDL</p> <p>DGPD, DGCL, DGDL</p> <p>Mairie de PN, PNUD</p> <p>PNUD</p> <p>Mairie de PN, PNUD</p> <p>DGFQE, PNUD</p> <p>PNUD, BIT</p> <p>DGFQE, PNUD, BIT</p> <p>DGFQE, PNUD, BIT</p> <p>DGFQE, PNUD, BIT</p>	<p>DGPD</p> <p>DGCL, DGDL</p> <p>DGPD</p> <p>DGCL, DGDL</p> <p>PNUD</p> <p>Mairie</p> <p>PNUD</p> <p>PNUD, BIT</p> <p>DGFQE, PNUD, BIT</p> <p>DGFQE, PNUD, BIT</p> <p>DGFQE, PNUD, BIT</p>	<p>Honoraires des experts</p> <p>Frais d'organisation atelier</p>	<p>20 000</p> <p>10 000</p> <p>3 000</p>	<p>50 000</p> <p>PM</p> <p>50 000</p> <p>PM</p>
--	--	--	---	--	---	--	---